

Un plan Très Haut Débit pour l'**Isère**



Comité de concertation France Très Haut Débit

EPCI

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr



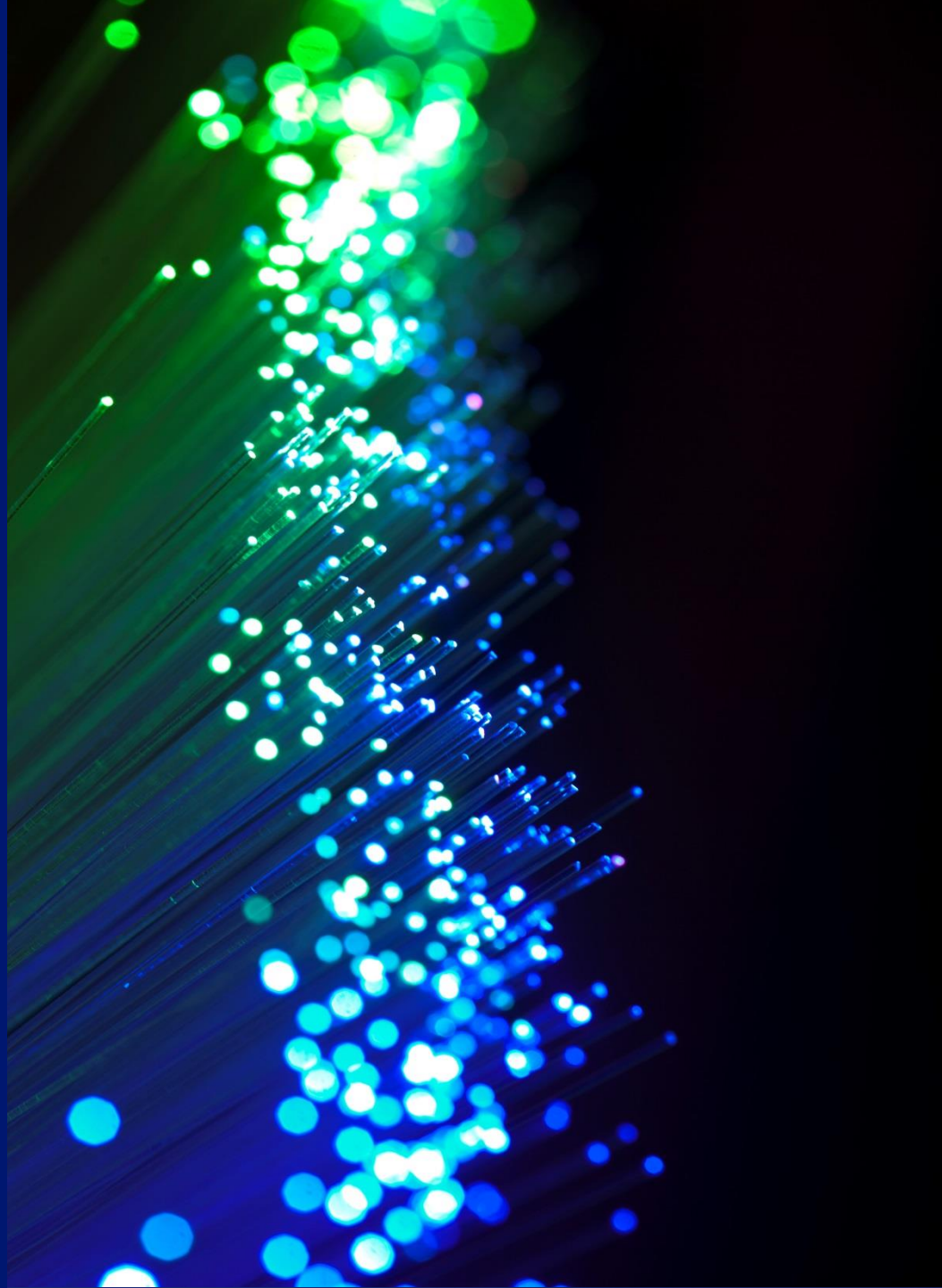
France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RhôneAlpes



Sommaire

1. L'Isère
2. La couverture numérique 2014
3. Les intentions des opérateurs
4. L'ambition numérique publique
5. La gouvernance
6. Le projet de réseau THD
7. Le montage technique
8. Le montage juridique
9. Le montage financier
10. Le calendrier



L'Isère

Peuplée, vaste et variée :

- 1 200 000 habitants, 630 000 foyers
- 11 000 entreprises de plus de 5 salariés
- 533 communes, 7 430 km²
- Métropole et ruralité de montagne

Des besoins numériques :

- Filières d'excellence (numérique, nanos)
- Recherche et développement
- 200 start-up
- 65 000 étudiants
- 120 000 lits touristiques marchands

Forte activité hors zone conventionnée :

- 90% des lits touristiques
- Des leaders industriels (STMicroelectronics...)
- Des leaders de recherche (Inria...)



La couverture numérique 2014

Réseaux des opérateurs :

- 256 NRA Orange, dont 188 équipés TV et 231 ADSL 2
- 154 NRA dégroupés par Bouygues Telecom, Completel, Free, OVH, SFR ...
- Réseau Numéricable en modernisation

Réseaux publics :

- Wifi départemental : 8 000 lignes, 141 communes
- Sirocco : 6 communes (rachat câbles par NC)
- RIP agglo de Bourgoin : 14 000 prises
- RIP agglo de Voiron : 15 NRA raccordés
- Agglo de Grenoble : GFU Métronet

Des gestionnaires mobilisables

Les opérateurs présents



Les intentions des opérateurs

Intentions FTTH d'Orange en 2011 :

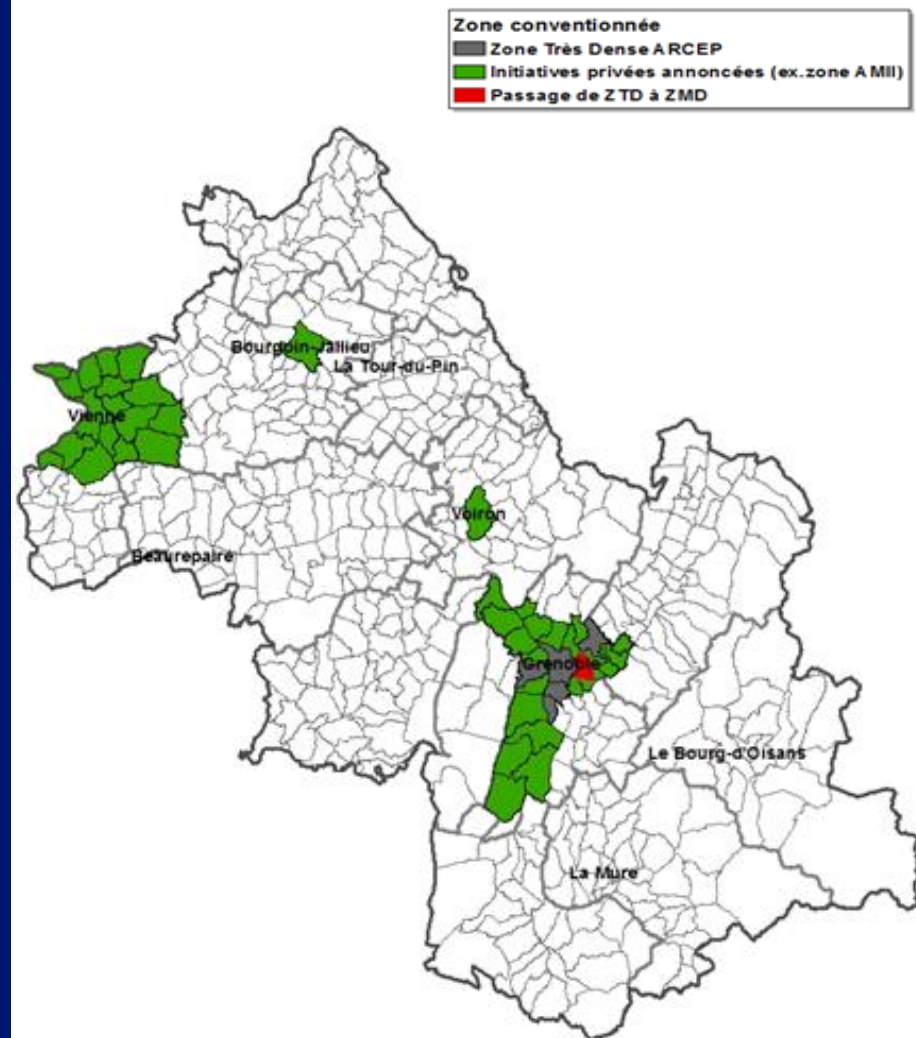
- 5 communes de la zone très dense
- 41 communes de la zone moins dense

Confirmation des intentions en 2014

- Réponse à la consultation formelle CC PF-THD
- Y compris pour 1 commune reclassée en hors zone très dense par l'ARCEP en 2013

Coordination des initiatives privée-publique

- CCRANT en 2013, 2014, prévu 2015
- Convention PSD discutée en CCRANT



Zones d'initiative privée

- 43 % des particuliers
- 51% des entreprises
- 10 % du territoire

Zone d'initiative publique

- 57 % des particuliers
- 49 % des entreprises
- 90 % du territoire

L'ambition numérique publique

Deux objectifs :

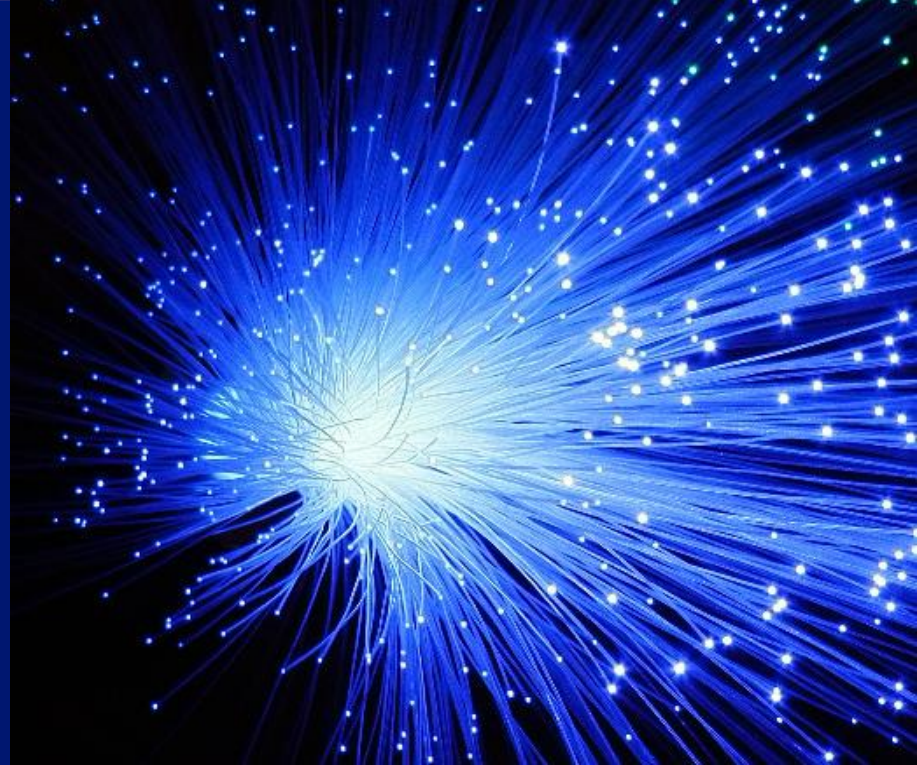
- Doter tout le territoire d'un réseau THD
- Favoriser les usages

Une stratégie :

- Privilégier la fibre à l'abonné
- Agir en complément de l'initiative privée
- Pouvoir intervenir en cas de carence

Un phasage :

- à 12 ans : tous raccordés par fibre
- à 6 ans : 83% des foyers et 90% des entreprises
- Dès 2015 : triple play sur cuivre ou 20 Mb wifi
- Une priorité aux zones grises DSL



La gouvernance

Le Département pilote :

- Uni (4 délibérations à l'unanimité)
- Solide : investit 250 M€ par an, dette faible
- Impliqué : Président, VP numérique
- Organisé : mission aménagement numérique, SPL
- Expérimenté : (Minatec...)

Le collectif territorial :

- La Région Rhône-Alpes : 58 M€
- 27 intercommunalités sur 27 soutiennent
- Le monde économique (CCI...)

Une culture de l'innovation :

- Stratégie régionale de l'innovation
- Minatec et les nanotechnologies
- Digital Grenoble French tech

Région Rhône-Alpes
Département de l'Isère

27 intercommunalités de l'Isère :

Balmes Dauphinoises

Bièvre Est

Bièvre Isère

Bourbre-Tisserands

Bourne à l'Isère

Chambaran Vinay Vercors

Cœur de Chartreuse

Collines du Nord Dauphiné

Grenoble Alpes Métropole

L'Isle-Crémieu

Massif du Vercors

Matheysine, Pays de Corps et Vallées du Valbonnais

Oisans

Pays des Couleurs

Pays du Grésivaudan

Pays Roussillonnais

Pays de Saint-Marcellin

Pays Viennois

Pays Voironnais

Porte Dauphinoise de Lyon Saint-Exupéry

Porte de l'Isère

Région Saint-Jeannaise

Territoire de Beaurepaire

Trièves

Vallée de l'Hien

Vallons du Guiers

Vallons de La Tour-du-Pin

Le projet de réseau THD

302 201 prises FttE/FttH en phase 1 :

- 246 457 logements (71 %)
- 50 570 PME/TPE (50 %)
- 5 174 entreprises de plus de 5 salariés (97 %)
- Raccordement de 215 183 prises à 10 ans

Garanties minimales :

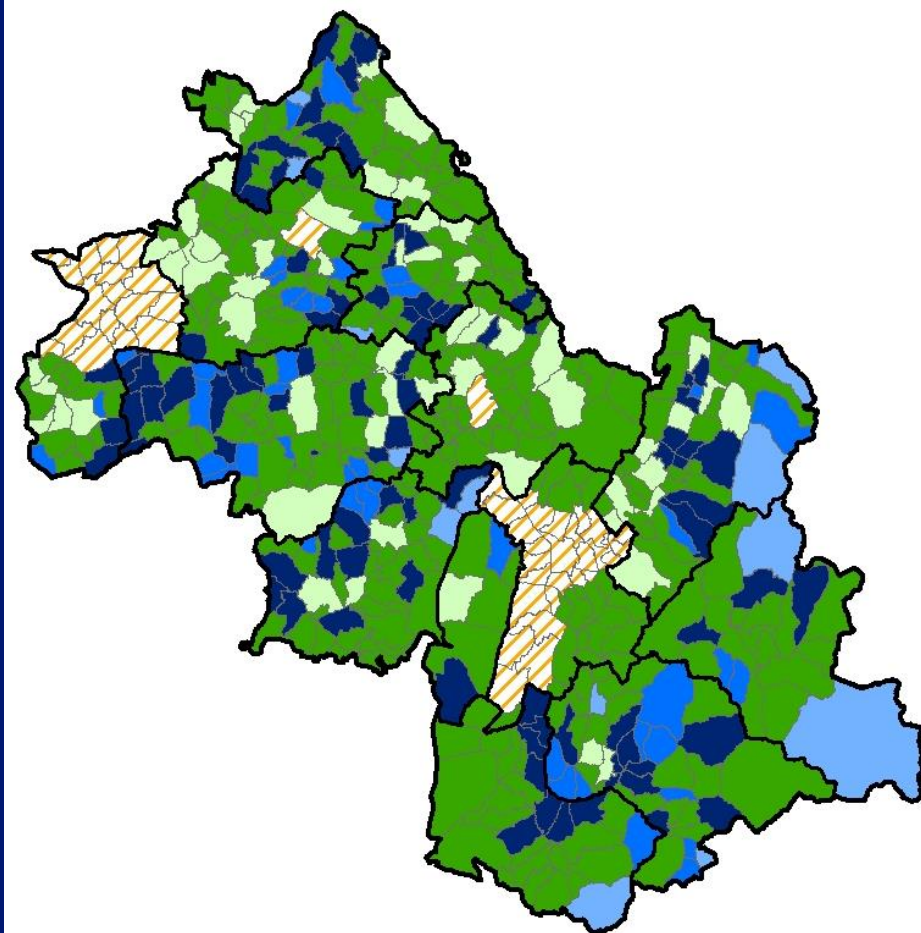
- Point de présence optique dans 417 communes
- 50% de logements garantis pour chaque EPCI
- Zones grises DSL (51 858 lignes traitées en FTTH)
- ZAE en priorité

110 000 prises en phase 2

Wifi pour les foyers non couverts en phase 1 (zones blanches DSL) :

- Pas de subvention attendue

RIP THD phase 1



Scénario prévisionnel Phase 1 – tranche ferme



Le montage technique (phase 1)

Standards techniques :

- Architecture ouverte sur boucle locale optique mutualisée (100 % BLOM)

Réseau de collecte :

- Création à minima et en dernier ressort, si pas d'infrastructures existantes mobilisables
- 87 km max, moins de 5 % du linéaire mis en œuvre
- 1 % des investissements de 1^{er} établissement

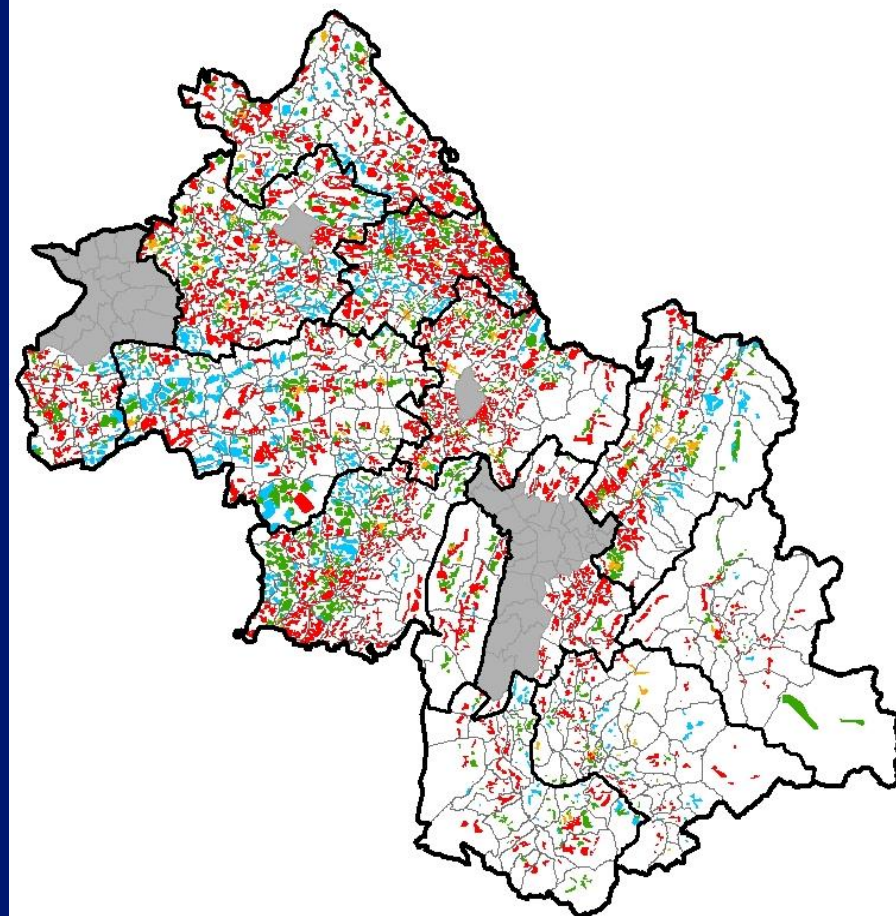
Réseau de distribution (maîtrise d'ouvrage publique) :

- Création ou utilisation de 1840 km de fibre

Dispositif de secours en cas de carence :

- 40 000 prises en tranche conditionnelle

Couverture résultant de l'initiative publique en phase 1



Scénario prévisionnel Phase 1 – Niveau de service

■	Commune en zone conventionnée (initiative privée)
Couverture numérique résidentielle prévisionnelle par Unité de Réalisation (intervention publique)	
■	Couverture Fibre - Triple Play - 100 Mb/s
■	Couverture VDSL (cuivre) - Triple Play - 20 à 50 Mb/s
■	Couverture ADSL (cuivre) - Triple Play - 4 à 18 Mb/s
■	Couverture Wifi - Double play - 20 Mb/s

Le montage juridique (phase 1)

Réseau de distribution :

- Marché de conception réalisation (CR)
- Maître d'ouvrage : Département

Réseau de desserte et gestion :

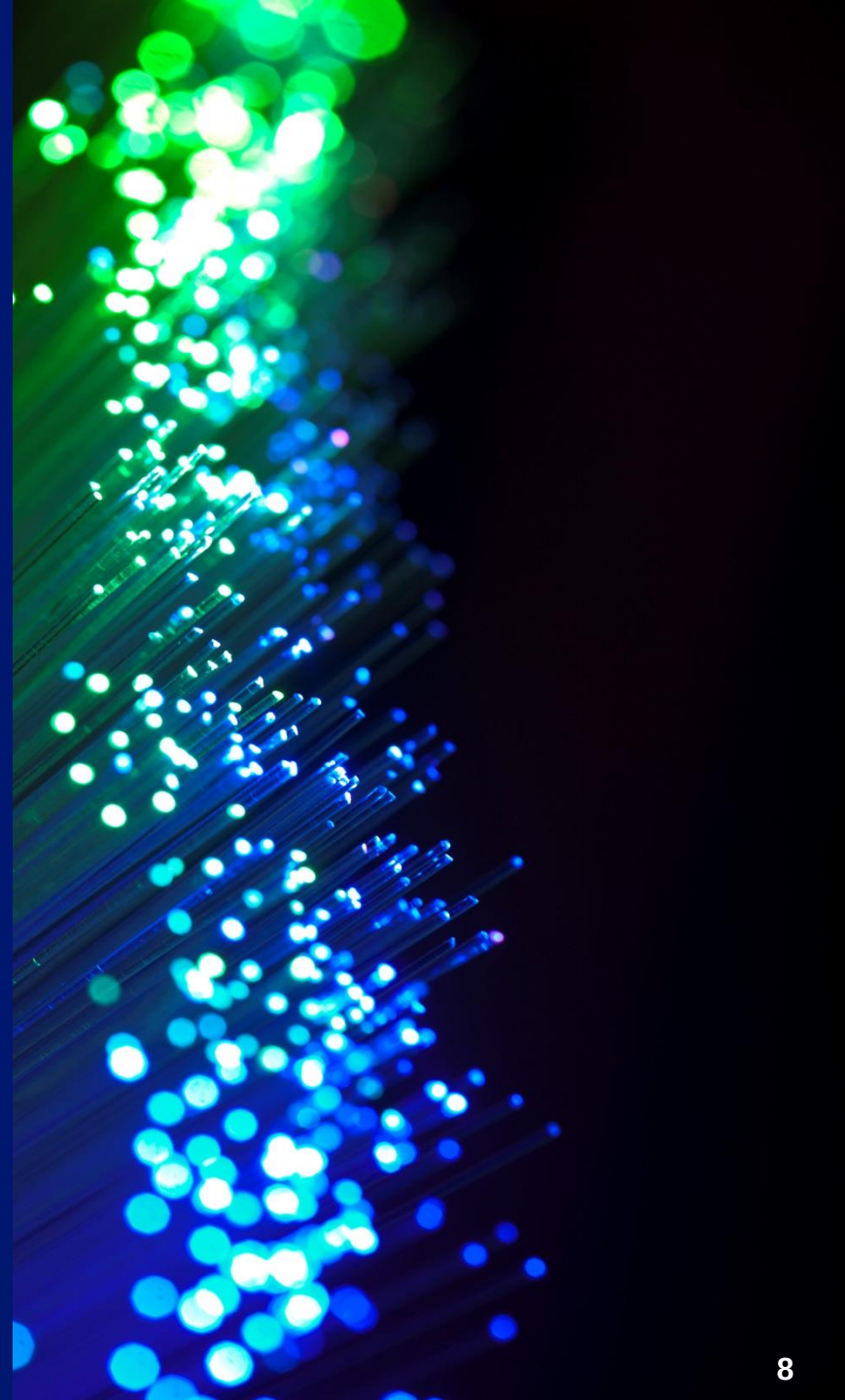
- Délégation de service public (DSP)
- Délégrant : Département

Objet de la DSP :

- Concevoir et financer le réseau de desserte
- Déployer sur la totalité du réseau (distribution et desserte)
- Assurer l'exploitation technique
- Commercialiser le catalogue de services

Association du Délégataire :

- Acceptation du programme de CR
- Validation des études par le délégataire
- Réception des ouvrages co-validées



Le montage financier (phase 1)

Un coût de 406,7 M€ (en 6 ans) :

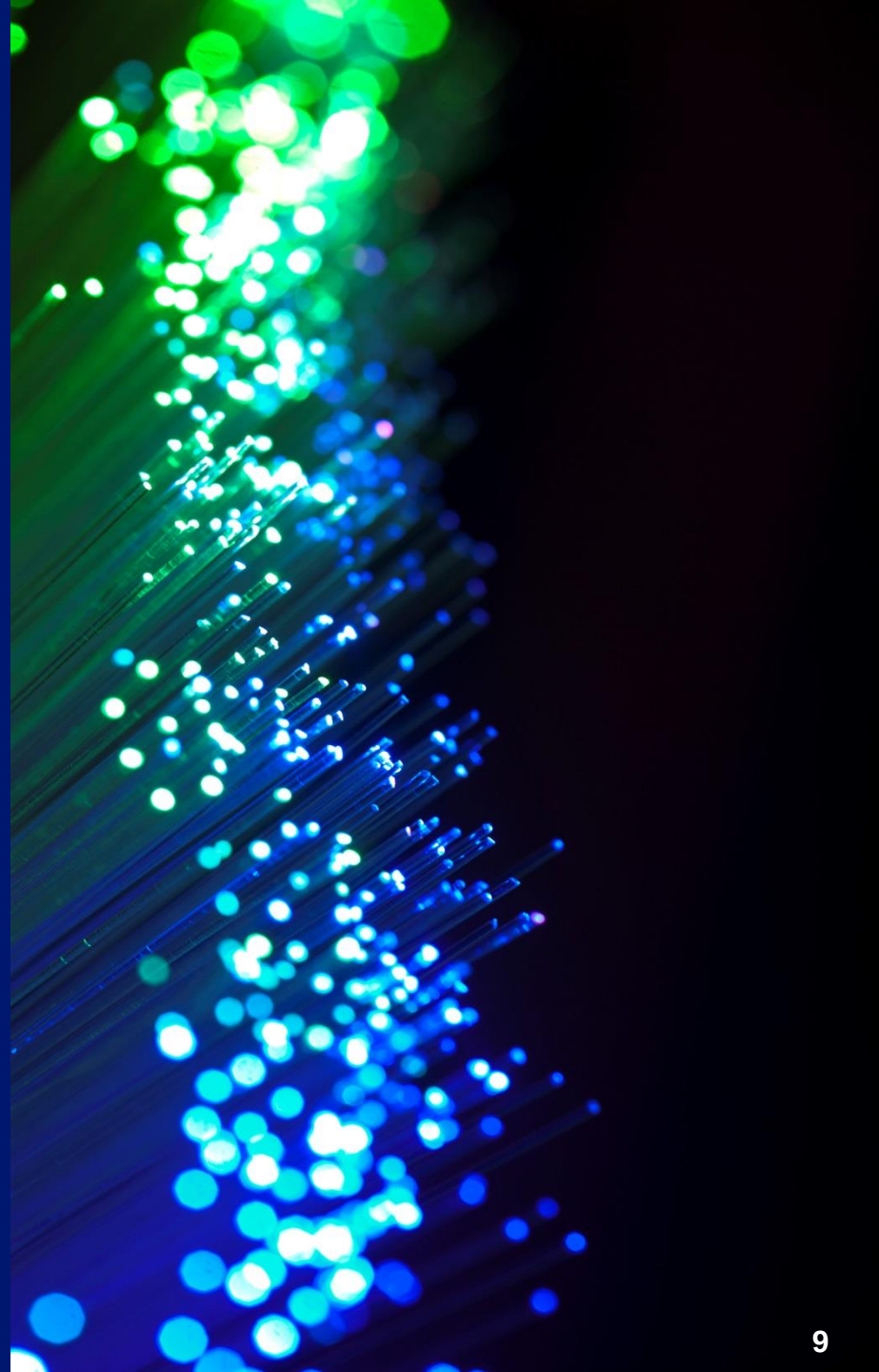
- Desserte et distribution : 343 M€
- Collecte : 4,3 M€
- Raccordement PBO-PTO : 50,4 M€
- Equipements actifs : 9 M€

Une charge publique de 268,2 M€ :

- Financement privé : 138,5 M€
- Financement public : 268,2 M€

Un cofinancement de la part publique :

- Etat-FSN : 115 M€
- Région Rhône-Alpes : 58,2 M€
- Département de l'Isère : 47,5 M€
- 27 EPCI de l'Isère : 47,5 M€



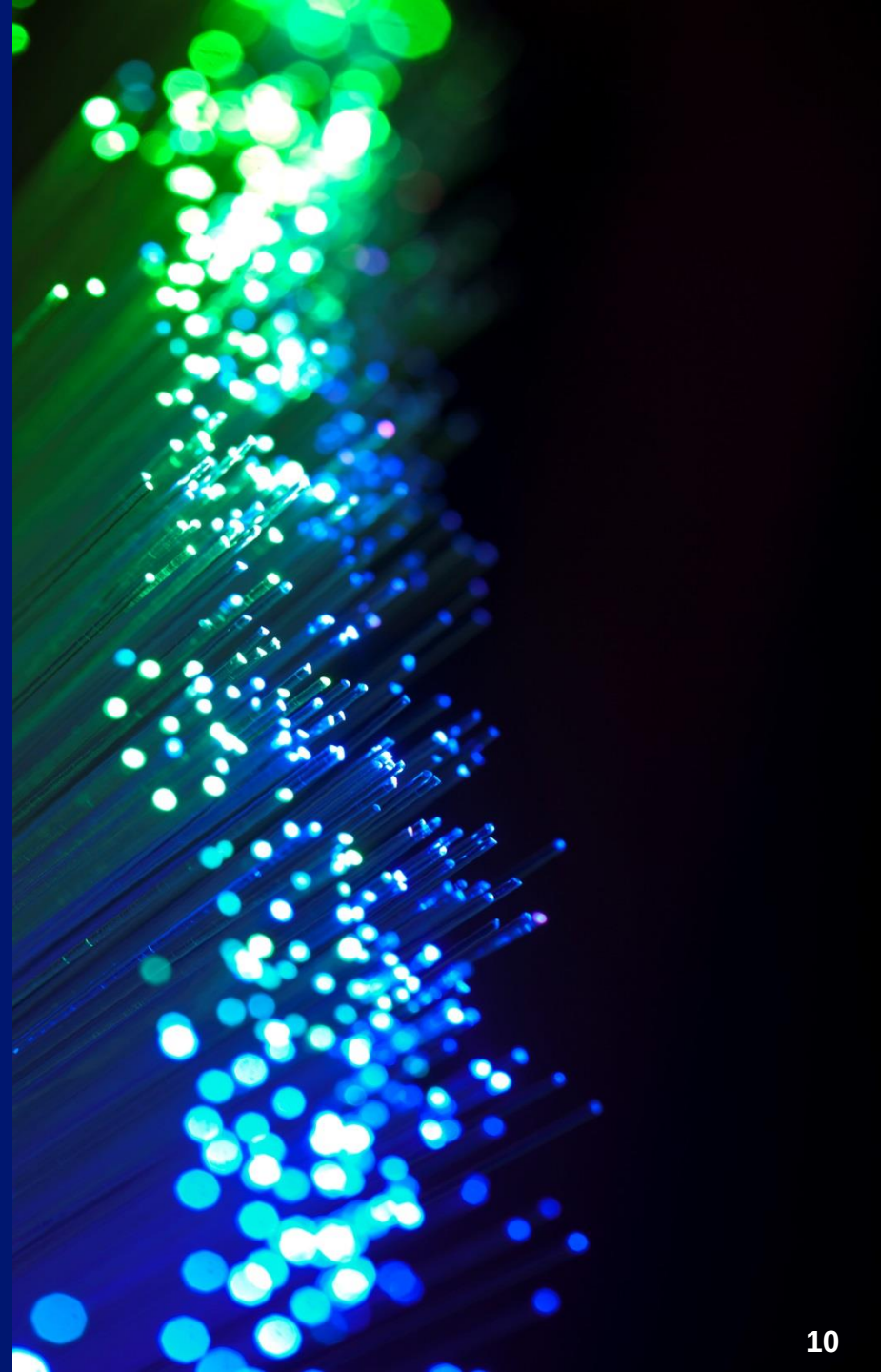
Le calendrier

Procédure de conception réalisation :

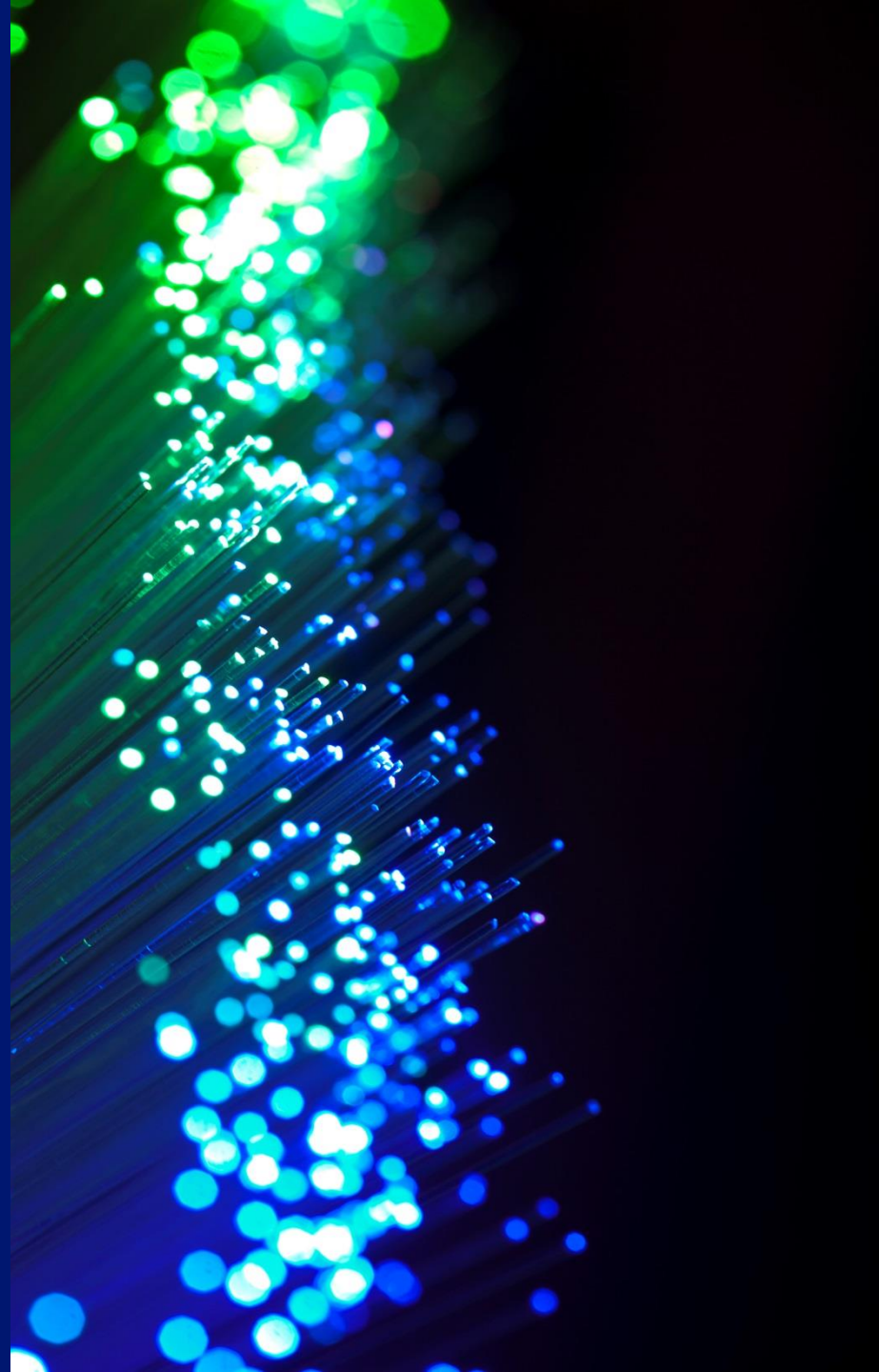
- Attribution en février 2015

Procédure de délégation de service public :

- Lancement début 2015
- Attribution début 2016



Merci de votre attention



Annexe

Caractéristiques du projet de réseau THD 38

